

Notre firme (entreprise de pas moins de 50 ans)

Wd-entreprise 110411

Une firme de professionnels de grande expérience voguant au domaine immobilier depuis fort longtemps. La totalité d'expérience des trois principaux professionnels impliqués dans nos opérations dépasse les **100 ans**.

Moi personnellement je totalise à ce jour pas moins de **51 ans d'expertise**. J'ai fait mes débuts à titre d'inspecteur et d'évaluateur à l'âge de 24 ans après avoir complété mes études à l'Université Sir Georges Williams. Mes débuts furent à titre d'inspecteur évaluateur expropriateur pour le Gouvernement Provincial au Ministère des Transports. En peu de temps j'ai occupé le poste de surintendant d'un territoire qui couvrait de Laval et du grand territoire des Laurentides et des Hautes Laurentides. En 1960 il n'y avait aucune reconnaissance à titre d'évaluateur professionnel, accrédité ou encore agréé au Québec.. Vous pratiquiez ce métier qui par la suite est devenu une profession. J'ai poursuivi mes études à titre d'évaluateur auprès de l'Institut canadien des évaluateurs ayant son siège social à l'époque à Vancouver. Et lors de la création de la Corporation des Évaluateurs agréés dans les années 1965 j'ai dû me soumettre à certaines formalités pour être accrédité comme évaluateur agréé. Après peu d'années au sein du Gouvernement, j'ai quitté pour former 2 firmes d'évaluation qui étaient : Gilles Patry & Ass., Évaluateurs agréés spécialistes en expropriation et Société d'Évaluation du Québec inc. une firme multi disciplinaires au municipal, scolaire, valeur marchande pour fin hypothécaire auprès de toutes les grandes banques, assurance, et autres. Depuis mes débuts j'ai évolué constamment désirant être toujours à la fine pointe des nouvelles connaissances et technologies. Dans les années 1980 ayant déjà 45 ans j'ai procédé à des formations en matière d'informatique pour suivre la nouvelle génération étant basée majoritairement sur l'emploi de l'informatique comme outils de travail. Je poursuis constamment des études et des formations afin de toujours être à la toute fine pointe des connaissances de mon milieu de services professionnels. J'aurais bientôt 75 ans et je viens de poursuivre le mois passé une formation continue d'une semaine auprès de l'APC pour me permettre de maximiser mon travail d'inspection pour le chauffage à combustion solide.

Mis à part la phase administrative(le bureau), j'emploie des professionnels autonomes à leur compte afin de permettre de bénéficier de leur expertise individuelle au domaine que je juge le plus approprié pour leur compétence. Cette façon de faire laisse moins de marge(profit) à notre entreprise mais nous permet de compter sur un plus grand nombre de professionnels tels que : technologues, ingénieurs, évaluateurs agréés, inspecteurs chevronnés et autres dans nos opérations de tous les jours.

Notre firme à titre de gestionnaire couvre une large gamme de services qui sont :

Inspection de toutes sortes : résidentiel, commercial, industriel léger, salubrité, chauffage à combustion solide, etc.

Évaluation et estimation de toutes sortes : valeur marchande pour achat, vente, financement, assurance, expropriation, succession, projet de construction, et autres.

Expertise de toutes sortes : en autant qu'elles sont à l'intérieur de nos compétences, mal façon, vice de construction, vice caché, étude des coûts de construction, fosse septique, structure, etc.

Les évaluateurs agréés qui sont nos collaborateurs et associés dans certaines phases de nos opérations sont des professionnels de grande expérience, présentement un de nos collaborateur associé est aussi un retraité à plein temps, de pas moins de 30 ans d'expertise comme évaluateur.

Les technologues et ingénieurs que nous employons comme collaborateurs associés doivent aussi avoir pas moins de 20 ans d'expérience.

J'aime bien m'associer à des professionnels qui sont déjà autonomes, qui est une preuve de compétence par le seul fait qu'ils sont autonomes. Sans vouloir être discriminatoire un employé à salaire porte beaucoup moins de responsabilité réelle que celui qui gère sa propre entreprise.

Même à mon âge, je compte encore travailler pas moins de 10 ans à titre de gestionnaire de mon entreprise et aussi à titre d'exécutant, c'est-à-dire travailler sur le terrain tous les jours. Certains de mes associés aimeraient me remplacer mais je ne suis pas prêt encore à prendre une retraite complète. Au lieu de travailler de 6 ou 7 jours semaine, je préfère modérer et d'en travailler que 5 et peut être 4 et parfois 3 pour encore plusieurs années.

Voir aussi nos opérations

Gilles Patry, expert en bâtiments
Président de Gestion GCPM inc.